FOCHI

Protect Women Protect Children

PEACE DIRECT

SUPPORTING LOCAL ACTION AGAINST CONFLICT.

PROJET D'EXPANSION DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES A LA VIOLENCE DANS RUZIZI ET FIZI

Photo de lever du soleil dans la plaine de Ruzizi
Photo JNN

RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE

Décembre 2018

Uvira, République Démocratique du Congo

TABLE DES MATIERES

Table des Matières 1
Sigles et Abréviations 2
Résumé Exécutif 3
Contexte et Présentation du Projet 4
Méthodologie de l'Evaluation 6
Echantillon – communautés évaluées 6
Techniques de collecte de données 6
Techniques d'Analyse des données 9
Equipe d'évaluation et logistique 10
Section I : Présentation des Résultats et leur Analyse 11
Les résultats par rapport à la pertinence 11
Les résultats par rapport à l'efficacité 14
Les résultats par rapport à l'impact 22
Les résultats par rapport à la durabilité 25
Section II : Analyse des Succès et Echecs et de leurs Facteurs 27
Les succès et leurs facteurs 27
Section III : Leçons apprises et Recommandations 29
Leçons apprises 29
Recommandations 29
Section IV : Témoignages de 1ere Personne et Etude de cas 33
Section V : Conclusion 36
Annexes 37
Annexe 1 : Guide d'entretien avec Baraza, autorités, leaders communautaires, cours de paix et Société Civile 37
Annexe 2 : Guide de discussion de groupe avec les bénéficiaires de différents projets 37
Annexe 3 : Questionnaire d'enquête générale auprès des membres de communautés 37

SIGLES ET ABREVIATIONS

Dans le cadre de ce rapport, nous avons utilisé les sigles et abréviations ci-dessous. Nous présentons ici les significations qui s'appliquent à leur contexte dans ce document.

- AVEC : Association villageoise d'épargne et de crédit
- CBR : Community Based Reintegration (Réintégration à base communautaire)
- ISSSS : International Security and Stabilisation Support Strategy (Stratégie internationale d'appui à la sécurité à la stabilisation)
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- USD : Dollars des Etats-Unis d'Amérique

RESUME EXECUTIF

En novembre 2018, PEACE DIRECT a commandé une évaluation externe du projet « expansion de la résilience des communautés à la violence dans Ruzizi et Fizi ». L'évaluation a été conduite avec une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives. Cette section résume les principales trouvailles de cette évaluation.

Comparé au projet précédent, le projet qui fait l'objet de cette évaluation a enregistré beaucoup d'amélioration et de succès en termes d'efficacité, d'impact et de durabilité.

Au sujet de la pertinence, il ressort de l'étude que les objectifs du projet ont été une réponse adéquate aux besoins, aux priorités et au contexte des communautés dans Ruzizi et Fizi.

Par rapport à l'efficacité, les résultats montrent que l'approche de FOCHI (gestion des conflits intégrée aux moyens de subsistance) est plus adaptée au contexte et aux besoins des communautés en ce qui concerne la stabilisation. Le modèle cour de paix et le développement des activités collectives de moyens de subsistance sont efficaces. Ces modèles ont enregistré beaucoup de succès et sont adoptés par les bénéficiaires dans les différentes communautés. Cependant, l'engagement des groupes de travail n'a pas été efficace pour avoir un impact dans la stabilisation. Cela pourrait être expliqué par le manque des moyens, du suivi et de l'accompagnement technique permanent.

En ce qui concerne l'impact, le projet a eu comme impact : le renforcement de la cohabitation intercommunautaire, l'acceptation, et la cohésion sociale, la diminution des conflits et des violences, l'acquisition par les bénéficiaires de la capacité de participer au processus de prise de décision, la prise de conscience du lien entre la paix et le développement, l'amélioration de l'accès aux moyens de subsistance et des conditions de vie. L'évaluation montre que les groupes de travail n'ont pas eu d'impact en termes de pacification et de stabilisation dans leurs zones respectives. L'évaluation a aussi révélé un impact négatif et non prévu du projet. Il s'agit du mécontentement des responsables des systèmes judiciaires officiels du fait qu'ils reçoivent de moins en moins la gestion des conflits du fait de l'existence des cours de paix. Ce mécontentement peut conduire à des tensions et à la création de nouveaux conflits. L'évaluation montre aussi qu'il existe un déficit de stratégie de mise à l'échelle de l'impact.

Quant à la durabilité, il ressort de l'étude que les communautés se sont appropriées les acquis du projet. Le modèle organisationnel de FOCHI soutient la durabilité des acquis à travers la responsabilisation des communautés/bénéficiaires. Cependant, l'évaluation révèle qu'il y a un déficit de stratégie de l'autonomisation des communautés en ce qui concerne la prise en charge des coûts liés au fonctionnement des barazas et des cours de paix après le projet. Actuellement, tous les coûts du fonctionnement des barazas et des cours de paix (primes, cérémonie de réconciliation, une partie de la construction des bureaux) sont couverts par le projet. Ce déficit peut affecter négativement la durabilité des acquis du projet.

CONTEXTE ET PRESENTATION DU PROJET

Les conflits au Sud Kivu sont caractérisés par une extrême violence qui touche toute les couches de la société.

Ces conflits et violence, d'une part, rendent les communautés vulnérables et affectent leur capacité à travailler et à assurer leur mieux-être, et d'autre part renforcent la capacité des acteurs à garder le contrôle. Les mécanismes traditionnels de résolution pacifique des conflits sont anéantis. Les conflits fonciers, parcellaires, d'identité, d'accès aux ressources, etc. conduisent inévitablement à des scènes de violence, de terreur et d'horreur. Cette situation renforce la pauvreté par l'anéantissement des possibilités d'entreprendre les activités économiques durables. A la fin, les mauvaises perspectives économiques et la marginalisation rendent les jeunes - hommes et femmes – vulnérables au recrutement au sein des groupes armés. Cette situation crée un cycle de conflits et de pauvreté car selon un sondage réalisé par Peace Direct [1] au Nord-Kivu, la majorité des gens étaient économiquement plus vulnérables à cause de la guerre et qu'être jeune et / ou femme, augmente cette vulnérabilité.

Pour apporter une réponse à la situation décrite ci-dessus, le projet «expansion de la résilience des communautés à la violence dans Ruzizi et Fizi» s'inscrit dans une approche globale qui cadre avec les piliers de l'« International Security and Stabilization Support Strategy (ISSSS). L'évaluation de l'ISSSS dans la plaine de la Ruzizi a relevé le besoin de la réintégration des ex-combattants et ce focus est reflété dans ce projet.

Bâti sur les acquis du projet précédant financé par le « German MFA », ce projet a pour objectif de :

- Continuer d'habiliter les communautés à développer des structures de justice locale accessibles et à les associer de plus en plus aux structures gouvernementales ;
- Habiliter les membres de la communauté, les ex-combattants et les jeunes vulnérables à travailler ensemble pour créer des opportunités de revenu durables ;
- Renforcer la société civile locale pour s'engager efficacement avec l'ISSSS et représenter efficacement les intérêts des communautés.

En adoptant une approche socioéconomique, ce projet associe un renforcement immédiat des moyens de subsistance des plus vulnérables aux initiatives de développement et de paix durables. Il est dérivé d'un concept de réinsertion à base communautaire (CBR). Il vise en outre à contribuer à une stratégie plus vaste de la société civile développée par Peace Direct pouvant aider l'ISSSS à atteindre ses objectifs.
D'une durée de 21 mois (1er avril 2017 au 31 décembre 2018), ce projet a ciblé 38 communautés suivantes :

[1] Peace Direct needs assessment, 2014.

Axe Plaine de la Ruzizi : Kawizi, Butaho, Runingu, Biriba, Sange/Musenyi, Sange/Rutanga, Mutarule 1, Mutarule 2, Luberizi, Sasira, Ndunda, Nyakabere, Bwegera, Kiringye, Rubanga, Luvungi/iombe, Luvungi/Rugobagoba, Lubarika, Katogota et Kamanyola.

Axe Uvira centre : Makobola, Kigongo, Kalundu/Kilibula, Kabindula, Kavimvira, Rugenge, Kiliba /Rusabagi et Kiliba/Kitona.

Axe Fizi : Bangwe, Swima, Mboko/Cite 1, Nundu, Kenya/Kangeta, Lusenda, Lulinda, Elemyonga, Mukolwe et Lweba.

Ce projet, dont la théorie de changement établit un lien entre la pauvreté et les conflits, est mis en œuvre dans une perspective de consolidation de la paix inhérente et est conçu avec une prise de conscience des principales activités du plan de l'ISSSS.

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Cette évaluation a été conduite avec une approche participative impliquant les différentes parties prenantes. Elle est multi méthodologique combinant les méthodes qualitatives et quantitatives.

Echantillon – communautés évaluées

Le projet a ciblé 38 communautés dans 3 axes : axe plaine de Ruzizi, axe Uvira centre et axe Fizi. Dans le cadre de cette évaluation, compte tenu des facteurs temps, accessibilité-sécurité, logistique et budget, un échantillon de 10 communautés a été sélectionné dans les 3 axes :

- 2 communautés sur l'axe Fizi : Bangwe et Swima
- 6 communautés dans la plaine de : Butaho, Biriba, Sange/Musenyi, Nyakabere, Katogota, et Luvungi/Rugobagoba
- 2 communautés sur l'axe Uvira-centre : Kabindula et Kiliba/Kitona

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation du projet dans les 10 communautés couvertes par ladite évaluation. Cependant, comme les contextes (social, économique et culturel) de ces communautés sont semblables à ceux des autres communautés appuyées par le projet selon leurs axes, nous pensons que ces résultats reflètent, dans une certaine mesure, la situation dans l'ensemble des communautés appuyées par le projet.

Précisons cependant que cet évaluation est conduite au dernier mois des activités du projet (décembre 2018). Il est donc difficile de mesurer la durabilité des effets du projet étant donné que les effets ne sont pas encore soumis à l'épreuve du temps. Dans cette évaluation, il s'agira simplement de mesurer les mécanismes mis en place pour assurer la durabilité, ainsi que leur efficacité.

Techniques de collecte de données

Les techniques suivantes ont été utilisées pour collecter les données nécessaires à cette évaluation :

L'analyse des documents du projet : il s'est agi d'analyser l'ensemble des documents produits dans le cadre du projet et de sa mise en œuvre, notamment : le document de projet, les rapports narratifs périodiques, le cadre de suivi et évaluation, l'évaluation antérieure, les témoignages, les histoires à succès, etc.

L'entretien individuel: cette technique nous a permis de recueillir les données auprès d'informateurs clés. Un *guide d'entretien* a été utilisé à cet effet. La durée moyenne d'un

entretien était de 30 minutes. En tout 20 personnes ont été interviewées dans les 10 communautés parmi lesquelles 10 femmes. Parmi eux il y a les médiateurs des cours de paix, les membres des organisations de la société civile locale et les leaders sociaux/communautaires.

Les discussions de groupe (focus group): cette technique nous permis de récolter les données auprès de bénéficiaires directs du projet.

Le nombre moyen de participants aux discussions de groupe était de 13. Un *guide de discussion* a été utilisé à cet effet. La durée moyenne des discussions était de 1h00. En tout, 130 personnes (67 femmes) ont participé aux discussions de groupes organisées dans les dix communautés visitées. Ces participants sont constitués essentiellement de membres des AVEC, projets communs, coopératives agricoles, groupes de métier, et associations ex-combattants et jeunes à risque. En plus d'être membre de ces différents groupes, la priorité du choix de sélection des participants était accordée aux tribus/ethnies minoritaires, aux personnes vivants avec handicap, aux jeunes, et aux femmes.

Tableau 1 : répartition des participants aux groupes de discussion

Sexe	M	63
	F	67
Groupes d'âge	15-24	6
	25-35	42
	36-45	34
	46 et plus	48
Statut	Civils	107
	Ex-Combattants	23
Ethnie/Tribu	Bembe	22
	Fuliru	46
	Havu	1
	Kasai	2
	Ngwandi	1
	Mulenge	2
	Nyindu	2
	Rega	11
	Rundi	15
	Shi	12
	Tembo	1
	Vira	10
	Mwarabu	1
	Rwanda	3

	Pygmée	1
Projets	Cour de paix	28
	AVEC	38
	Groupe de métiers & Association Ex-combattants et jeunes à risque	33
	Coopérative agricole	15
	Projet commun	16

En ce qui concerne les entretiens individuels et les discussions de groupe, les questions étaient ouvertes. Selon les réponses données, d'autres questions qui ne figuraient pas sur les guides étaient posées pour permettre de comprendre davantage la situation et le contexte. Avec l'accord des interviewés et de participants aux focus groups, les discussions et les entretiens ont été enregistrés, puis transcrits après.

L'enquête : une enquête a été conduite auprès de membres des communautés. La formule suivante est utilisée pour définir l'échantillon : N = t2xp (1-p)/m2, avec :

n = Taille de l'échantillon

t = Niveau de confiance (95% dont la valeur type est de 1,96)

m = Marge d'erreur (5% ou 0,05)

p = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique étudiée (0,5 si aucune valeur n'est connue)

En appliquant cette formule (n=t2xp(1-p)/m2), la taille de l'échantillon était de 384 personnes. Cependant, comme le nombre de communautés est élevé (10) et que les communautés sont reparties et éparpillées sur trois axes, nous avons doublé cet échantillon pour qu'il soit représentatif. Nous avons donc 384 x 2 = 768 arrondis à 770. A la fin de l'enquête, 773 personnes ont été enquêtées dans les 10 communautés visitées. Nous pensons donc que cet échantillon est représentatif pour la validation des résultats de l'enquête. L'unité statistique parlante était l'individu. Cette enquête a été menée auprès de l'ensemble de membres des communautés visitées (bénéficiaires du projet et non bénéficiaires). Un système de quota a été utilisé sur base des éléments suivants : communauté, sexe, et âge, bénéficiaire ou non.

Pour améliorer la qualité des données de l'enquête, nous avons utilisé la collecte de données par mobile avec le logiciel SurveyCTO.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'échantillon enquêté.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon par sexe, âge, statut, ethnie/tribu, handicap, bénéficiaire/non bénéficiaires

Sexe	M	341
	F	432
Groupes d'âge	15-24	122
	25-35	299
	36-45	184
	46 et plus	168
Statut	Civils	640
	Ex-Combattants	133
Ethnie/Tribu	Bembe	144
	Fuliru	355
	Mulenge	4
	Rega	48
	Rundi	40
	Shi	78
	Vira	56
	Autre*	48
Personnes avec handicap	Oui	212
	Non	561
Bénéficiaires/Non bénéficiaires	Bénéficiaires	604
	Non Bénéficiaires	169

**Dans « autre » il y a une quarantaine de différentes tribus de la RDC.*

Techniques d'Analyse des données

***Analyse des données qualitatives* :** du fait de leur nature (qualitative), la technique utilisée pour l'analyse est *l'analyse de contenu.* La première étape était la retranscription des entretiens et discussions enregistrés au format sonore. Il s'est agi de transcrire en texte ce qui a été dit. La deuxième étape était la codification automatique avec le logiciel d'analyse des données qualitatives NVIVO, suivie de l'analyse proprement dite.

***Analyse des données quantitatives* :** l'analyse quantitative s'est appuyée sur les méthodes de la statistique descriptive pour produire des **proportions**, des **pourcentages** et des **liaisons** (analyse croisée) entre plusieurs variables. Le logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences) a été utilisé à cet effet. L'analyse de toutes les variables a été croisée à la variable sexe ou tribu/ethnie

selon les cas pour voir s'il y a des différences entre les hommes et les femmes et entre les différentes tribus/ethnies.

Equipe d'évaluation et logistique

En ce qui concerne l'équipe d'évaluation, elle était constituée de : 1 évaluateur principal, 1 assistant de recherche, 10 enquêteurs et 3 agents de transcription.

L'équipe d'évaluation s'est installée à Uvira où la situation sécuritaire est assez bonne. Chaque matin, l'équipe (l'évaluateur principal, l'assistant de recherche et les enquêteurs) se rendait aux sites de travail et rentrait à la fin d'après-midi à Uvira. L'évaluateur principal et l'assistant de recherche ont loué un véhicule et les enquêteurs louaient des motos.

Pour trouver les répondants dans les communautés, FOCHI nous avait remis la liste et les numéros de contact de leurs animateurs communautaires ainsi que des bénéficiaires dynamiques dans ces communautés. Ces personnes nous mettaient en contact avec les membres de barazas, cours de paix et les bénéficiaires des projets économiques.

SECTION I : PRESENTATION DES RESULTATS ET LEUR ANALYSE

Cette section du rapport présente les résultats de l'évaluation ainsi que leur analyse. Ces résultats sont présentés par rapport aux critères de pertinence, d'efficacité, d'impact et de durabilité.

Les résultats par rapport à la pertinence

L'évaluation de la pertinence s'applique en particulier à montrer dans quelle mesure les objectifs du projet sont en adéquation avec les besoins des communautés et des bénéficiaires.

Adéquation entre les objectifs du projet et les besoins des bénéficiaires

Comme l'avait indiqué l'évaluation antérieure[2] et confirmé par la présente évaluation, les principaux facteurs de conflits dans la plaine de la Ruzizi sont : l'identité, le pouvoir et les moyens de subsistances (ressources, terre, etc.)

- *L'identité* : les communautés se trouvant dans la zone du projet sont composées de membres de différents groupes ethniques et tribu incluant les originaires du Rwanda, les originaires du Burundi, les Bembe, le Vira, et les Fuliru. Considérant ce facteur, les conflits naissent de la volonté des uns d'affirmer leur appartenance à cette région et défendre leurs ethnies/tribus, et celle des autres de renier cette appartenance et de se défendre. Cela est confirmé par le témoignage ci-dessous : « *Je peux dire ce qui pousse les gens de se tirailler c'est parce qu'il y a eu plusieurs guerres ethniques, et à partir de ça plusieurs jeunes sont allés dans la forêt avec cet esprit dans la tête, en se disant c'est telle tribu qui a tué ma tente, quand il va renter, il s'attaque aux membres de cette tribu, et vice versa.*»[3]

- *Le pouvoir* : ce facteur est lié au premier : les groupes ethniques ou tribus considérés comme majoritaires non détenteurs du pouvoir reprochent aux groupes ethniques ou tribus considérés comme minoritaires, détenteur du pouvoir et d'origine étrangère un mauvais exercice de celui-ci (pouvoir) et contestent le pouvoir de ces derniers comme le précise le témoignage suivant : « *La cause est d'abord le tribalisme car ici les gens disent que les burundais les Bashi, les Banyarwanda ne peuvent pas diriger ici, parce que cette partie est pour le Bafulero.*[4]»

[2] Peace Direct, Rapport d'évaluation du projet « *Renforcement de la résilience des communautés à la violence dans la plaine de Ruzizi* », 2017, p. 12.
[3] Propos d'un participant aux focus group de Luvungi.
[4] Propos d'un participant au focus group de Kitona.

- Les moyens de subsistance - ressources (terre – champ, parcelle) : d'une part, ceux qui sont considérés comme d'origine étrangère possèdent des terres et ceux qui se considèrent comme autochtones veulent accéder à la terre qui est la principale ressource des moyens de subsistance (agriculture et pâturage), et d'autre part, les jeunes qui n'ont pas d'espoir et d'opportunités pour leur avenir se lancent dans des activités criminelles pour avoir les moyens de subsistance.

- Les autres problèmes liés à la vie courante : ici sont classés tous les conflits tels que les limites des parcelles et des champs, le vol, le viol, le rapt, le mariage précoce, etc.

Créés au départ pour défendre ou venger leur ethnie/tribu, pour défendre ou accéder au pouvoir et à la terre, d'autres personnes économiquement vulnérables rejoignent les groupes armés pour avoir accès aux moyens de subsistance étant donné que les membres de ces groupes se livrent quotidiennement aux braquages, aux pillages, aux rançons, à l'extorsion, au vol à mains armées, etc. Adhérer aux groupes armés devient comme une « opportunité » d'accès aux moyens de subsistance comme le confirme le témoignage suivant : *« Nous souffrions beaucoup dans la brousse, mais comme je n'avais aucun espoir ici, j'étais obligé de rester là-bas. Etre dans les groupes armés nous permettait de l'avoir de l'argent en faisant les pillages, les embuscades, l'extorsion, etc. »*[5]

Les besoins prioritaires[6] exprimés par les membres de communautés qui se trouvent dans la zone du projet sont : la gestion pacifique des conflits, la réduction de la violence, la cohabitation entre les différentes communautés, l'accès aux moyens de subsistance et l'amélioration de la socioéconomique.

Tels que formulés, nous pensons que les objectifs du projet sont en lien avec les besoins présentés par les communautés. Les résultats des discussions de groupe montre que sur les 34 personnes qui se sont exprimées sur cette question, 34 personnes pensent que le projet était une réponse appropriée au besoin de gestion pacifique des conflits, de réduction de la violence et d'accès aux moyens de subsistance et d'amélioration des conditions socio-économiques.

Cela est également confirmé par le témoignage suivant : « *Oui le projet de FOCHI était vraiment une réponse à nos problèmes ici. Lorsqu'il y a un conflit, les gens vont à la cour de paix et le problème est réglé par la négociation. Aujourd'hui il n'y a pas de discrimination entre les Bashi, les Fulero, les Barundi. Fochi nous a aidés à avoir un système qui permet de régler ces problèmes. En plus nous avons des activités qui nous permettent de nous prendre en charge financièrement.*»[7] Plusieurs autres personnes ont présenté cette opinion.

[5] Témoignage d'un ex-combattant participant au focus group de Butaho.
[6] Peace Direct, Rapport d'évaluation du projet « *Renforcement de la résilience des communautés à la violence dans la plaine de Ruzizi* », 2017, p. 14.
[7] Propos d'une participante au focus group de Biriba.

Le premier objectif est la réponse appropriée à la question de gestion pacifique des conflits et de réduction de la violence dans les communautés ciblées dans la mesure où il permet aux membres des communautés d'avoir accès au mécanisme non payant de gestion pacifique des conflits sur base de la négociation, étant donné que les mécanismes payants (police, ANR, etc.) contribuaient à renforcer l'antagonisme, les conflits et la violence.

Le deuxième objectif est une réponse à la question d'accès aux moyens de subsistance et de réduction de la pauvreté des personnes vulnérables au sein de ces communautés dans la mesure où il permet aux membres de ces communautés d'avoir accès aux moyens de subsistance grace au développement des activités économiques collectives à travers les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), les projets communs (agence moto, agriculture avec moulin), les groupes de métiers (couture, boulangerie, mécanique moto, menuiserie, savonnerie, mécanique moteur de pêche), les coopératives agricoles (agriculture, élevage, etc.) En outre, cet objectif permet d'offrir aux ex-combattants et aux jeunes vulnérables susceptibles d'être recrutés pas les groupes armés des opportunités économiques d'accès aux moyens de subsistance et ainsi limiter leur adhésion aux groupes armées comme confirmé dans le témoignage suivant : « *Avec les activités que nous développons, nous n'avons plus l'idée de rentrer là où nous étions en brousse pour créer l'insécurité.*»[8]
Enfin, cet objectif contribue aussi à mettre ensemble les membres de différents groupes ethniques ou tribus dans le cadre des activités collectives et communautaires (Baraza, cour de paix, AVEC, projets communs et initiatives ex-combattants) favorisant ainsi la cohabitation intercommunautaire et la cohésion sociale.

Le troisième objectif est une réponse à la question d'engagement et de mobilisation de la société civile dans la réintégration à base communautaire dans la mesure où il permet de renforcer les capacités de la société civile sur la réintégration à base communautaire, la gestion des conflits et la mobilisation communautaire et de renforcer son rôle et sa participation dans ce processus.

Nous pensons donc que les objectifs du projet, tels que formulés, sont en lien et en adéquation avec les besoins exprimés par les communautés en ce qui concerne la gestion pacifique des conflits, la réduction de la violence, l'accès aux moyens de subsistance, la mobilisation et l'engagement de la société civile. Ce projet était une réponse de résilience aux conséquences des conflits générés par les questions identitaires, de pouvoir et d'accès à la terre et aux moyens de subsistance.

Il faut cependant préciser que le projet n'a pas apporté des réponses aux causes profondes des questions identitaires, de pouvoir et d'accès à la terre.

[8] Propos d'un ex-combattant participant au focus group de Kabindula.

La pacification et la stabilisation durable de la plaine de Ruzizi et Fizi nécessitera, en plus des questions abordées par ce projet, une intervention qui abordera les racines des questions profondes d'identité, de pouvoir et d'accès à la terre.

Les résultats par rapport à l'efficacité

Par rapport à l'efficacité du projet, nous allons analyser le modèle organisationnel et le niveau d'atteinte de différents objectifs du projet.

Objectif 1 : Continuer d'habiliter les communautés à développer des structures de justice locales accessibles (tribunaux de paix) et de plus en plus les relier aux structures gouvernementales

Par rapport au premier objectif, les résultats de l'enquête montrent que 91% de personnes enquêtées (89% de femmes et 94% d'hommes) indiquent qu'il y a un système judiciaire dans leur communauté. Ces résultats ne présentent pas de différences significatives en termes de sexe.

Parmi les systèmes judicaires existants, les résultats de l'enquête montrent que les cours de paix viennent en tête (86%) suivi des systèmes judicaires officiel ou étatiques (59%) et des systèmes traditionnels (47%).

Ces résultats de l'enquête sont confirmés par ceux des groupes de discussion, et également confirmé par le témoignage suivant : « *D'ailleurs on aura le conflit avec la police parce qu'elle dit que les gens commencent à amener chaque dossier à la cour de paix et maintenant nous nous allons manger quoi ? nous leur disons que les infractions civiles nous gérons ça ici si c'est pénal ça reste là-bas* »[9]. Plusieurs autres personnes ont témoigné dans le même sens. Il ressort de ce témloignage qu'il existe un conflit latent entre la police et les cours de paix car les agents de la police commence à ce plaindre en disant « comment ils vont gagner leur paix alors que tous les dossiers commencent à être portés aux cours de paix ». Et les membres des cours de paix leur répondent en disant que les cours de paix traitent seulement les affaires civiles et transfèrent les affaires pénales à la police. Il est nécessaire de définir une stratégie visant à limiter les effets de conflit latent.

L'existence d'un système judicaire ou de gestion pacifique de conflit ne suffit pas. Nous avons donc analysé l'accès aux cours de paix, et les résultats de l'enquête montrent que 89% de personnes enquêtées rapportent avoir accès au sustème judiciaire.

[9] Propos du président de la cour de paix de Kabindula

Par rapport aux groupes ethniques et tribaux, les résultats de l'enquête montrent que la proportion de personnes enquêtées de différentes ethnies et tribus qui ont accès à ce système va de 77% pour la valeur la plus basse (les Barega) à 100% pour la valeur la plus élevée (les Banyamulenge).

Nous pensons donc que les membres de différents groupes ethniques et tribaux ont accès aux systèmes judiciaires dont les cours de paix viennent en tête. Cela est confirmé également par le témoignage suivant : « *En tout cas tout le monde à accès à la cour de paix …. Que vous soyez Mushi, Mubembe, handicapé ou pas, tout le monde peut aller à la cour de paix avec ses problèmes.*»[10] Plusieurs autres personnes ont témoigné dans ce sens.

Il est cependant nécessaire de chercher à comprendre les barrières à l'accès pour les 11% des répondants qui rapportent n'avoir pas accès à ces systèmes. Cela peut être expliqué de plusieurs manières : le manque de conflits à porter au cours de paix (les répondants qui n'ont pas eu des conflits à porter aux cours de paix diraient qu'ils n'ont pas accès pour signifier qu'ils ne se sont pas rendus aux cours de paix), le manque de confiance en des cours de paix (si c'est le cas c'est une faible proportion), etc.

En outre, les résultats de l'enquête montrent que 47% de personnes enquêtées (45%) de femmes et 50% d'homme) ont déjà porté un conflit à la cour de paix. Parmi les personnes qui ont porté un conflit aux cours de paix, les résultats de l'enquête indiquent que 97% rapportent qu'il y a eu une résolution du conflit.

Quant à la confiance et la satisfaction par rapport aux résolutions des cours de paix pour résoudre les conflits, les résultats de l'enquête montrent que 84% de répondants ont confiance et sont soit satisfait (61%), soit très satisfait (23%) des résolutions des cours de paix pour résoudre les conflits.

Par rapport aux tribus et aux groupes ethniques, la tendance n'est pas différente des résultats globaux, car la proportion des répondants de différentes tribus et ethnies qui ont confiance et sont satisfaits va de 73% pour la valeur la plus basse (les Bashi) à 100% pour la valeur la plus élevée (les Banyamulenge).

Ces résultats sont confirmés par ceux des focus group comme le précise le témoignage suivant : « *Oui nous sommes satisfaits, par exemple moi j'ai eu un problème avec ma voisine, on a même juré de ne plus se parler jusqu'à l'enfer. Quand je me suis rappelé qu'il y a la cour de paix, je suis venu ici à la cour de paix, je leur ai dit que nous venons de nous disputer avec ma voisine, on l'avait appelée, elle hésitait puis ils ont parvenu à l'appeler puis on a trouvé la solution, nous*

[10] Propos d'un participant au focus group de Bangwe

sommes toutes deux satisfaites. Jusqu'à maintenant nous sommes bien.»[11]. Plusieurs autres personnes ont fait le même type de témoignages.

Cependant, il y a quelques personnes qui ont mentionné aussi un manque de satisfaction comme cela est témoigné dans les propos suivants : « *Oui mais pour nous les ex-combattants, quand il s'agit d'un grand conflit, ils n'en arrivent pas vraiment au bout car personnellement j'avais un problème mais je n'ai vu personne pour venir me conseiller ou nous reconcilier avec les autres* »[12] Mais cela représente une faible proportion.

Il ressort de tous ces résultats que les cours de paix sont opérationnelles, efficaces et accessibles à tous les membres des communautés, et que les membres des communautés font confiance aux cours de paix et sont satisfaits de ses résolutions pour la gestion de conflit.

Il faut cependant souligner quelques problèmes relevés par rapport au fonctionnement des cours de paix :

- Le retard dans le paiement de la prime des médiateurs : certains médiateurs disent avoir accusé un retard de 3 mois.
- Problème d'équipement des bureaux de barazas : certains bureaux sont partiellement équipés ou ne sont pas du tout équipés.
- Problèmes de concurrence avec les structures officielles : les responsables des structures officielles commencent à se plaindre du fait que les gens ne vont pas chez eux avec leurs conflits et cela ne leur permet pas d'avoir ce qu'ils gagnent en traitant les dossiers de conflits. Ceci est un impact négatif et non prévu du projet.
- Problème de transport : quelques fois les médiateurs doivent aller observer le lieu de conflit (limites de champs, de parcelles, etc.) et quelque fois ces endroits sont éloignés de leurs habitations ou bureau.
- Couverture des dépenses liées à la cérémonie de réconciliation
- Problème de visibilité : les médiateurs ont exprimé le besoin d'avoir une tenue spécifique qui les identifie clairement pour leur permettre d'accéder au lieu de conflit sans être pris pour partie au conflit (ex. croix rouge).

En outre, il faut relever aussi qu'il y a d'autres types de conflits qui sont portés aux cours de paix mais ces dernières ne les traitent pas et les orientent vers les structures habilitées à les prendre en charge (la police, l'armée, le groupement, etc.) Il s'agit principalement des affaires notamment : détention d'arme à feu, dénonciation de détention d'arme à feu, violence sexuelle, coups et blessures, etc.

[11] Propos d'une participante au focus group de Butaho
[12] Propos d'un ex-combattant participant au focus group de Nyakabere

Objectifs 2 : Habiliter les membres de la communauté, ex-combattant et des jeunes vulnérables, à travailler ensemble pour créer des opportunités de revenus durables

En ce qui concerne le deuxième objectif, nous avons analysé le niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport à leurs activités respectives (AVEC, projets communs, coopératives agricoles, associations ex-combattants et jeunes à risque, groupes de métiers).

Au sujet des AVEC, il ressort de l'étude que 90% de bénéficiaires ou membres des projets AVEC (85% d'hommes et 91% de femmes) sont soit satisfait (53%), soit très satisfait (37%). Les différences en termes de sexe ne sont pas significatives.

Ces résultats sont également confirmé par ceux des focus group comme le précisent le témoignage suivant : «*Nous les membres d'AVEC nous sommes très satisfaits du travail de l'AVEC. Nous épargnons, et nous pouvons prendre un crédit quand c'est nécessaire, et tout se fait dans la transparence. Et la cour de paix (baraza) est là pour nous aider à faire le suivi, il y a aussi le comité élu qui travaille bien. Il n'y a pas de souci là-dessus*.»[13]

Cependant, par rapport aux montants d'épargne et de crédit des AVEC, il faut noter que le montant moyen de l'épargne des membres est de 500 FC (0.3 USD) par semaine. Avec environ 25 membres par AVEC et ce niveau d'épargne, l'accès rotatif des membres aux crédits prend beaucoup de temps. En outre, la valeur de crédit n'est pas consistante pour permettre aux membres de développer des activités économiques viables comme le confirme le témoignage suivant : « *Je peux dire que ça nous aide un peu, parce que nous sommes ensemble, aussi les emprunts que nous prenons ça nous aide un peu seulement parce que notre capacité d'emprunt est insignifiante vraiment, puisque nous ne sommes pas encore en mesure d'emprunter 100000 FC ou 200000 FC*»[14] Plusieurs autres personnes ont témoigné dans ce sens.

Lors de l'évaluation antérieure, il a été recommandé à FOCHI de donner aux AVEC un petit capital pour soutenir l'épargne des membres et faciliter l'accès aux crédits. Cette recommandation n'a pas été mis en œuvre dans la mesure où elle a été formulée après que la proposition de ce projet soit développée et soumise. Il s'est donc posé le problème de ligne budgétaire pour mettre en œuvre cette recommandation.

En ce qui concerne les projets communs, les résultats de l'enquête montrent que 91% de bénéficiaires des projets communs (93% d'hommes et 89% de femmes) sont soit satisfait (57%), soit très satisfait (34%) de la gestion et du fonctionnement des projets communs. Les résultats par rapport au sexe ne présente pas de différence signative.

[13] Propos d'une membre d'AVEC participant au focus group de Butaho
[14] Témoignage d'une participante aux focus group de Kabindula

Les activités développées dans communautés visitées sont : l'agence moto à Butaho, la culture de maïs et arachide avec un moulin à Biriba, l'agence moto à Katogota.

Ce résultat est confirmé par les résultats des groupes de discussion comme le précise le témoignage suivant : « *Oui ici ça donne……nous sommes satisfaits des résultats. Et nous allons continuer dans cette voie parce que nous avons déjà des racines, des fondément. C'est durable.*» [15]

Cependant, quelques projets communs n'ont pas connu du succès comme le confirme le témoignage ci-dessous : « *Ici il y a un problème, nous avions fait un projet d'agriculture, nous avions cultivé 2 hectares de maïs et d'arachide, lors de la récolte nous nous sommes rendus compte que nous avons fait la faillite, la récolte était insignifiante* »[16] La proportion de personnes qui ont témoigné dans ce sens est faible.

Quant aux groupes de métier, les résultats de l'enquête indiquent que 82% de bénéficiaires des projets groupes de métier (87% d'hommes et 70% de femmes) sont soit satisfait (64%), soit très satisfait (18%) par rapport au fonctionnement, à la gestion et aux résultats des projets groupes de métier. Par rapport au sexe, la proportion des femmes qui sont « insatisfaites » (30%) est largement supérieure à celle des hommes qui sont dans la même catégorie (13%). Cela peut être expliqué par le fait qu'elles ne soient pas effectivement impliquées et ne participent pas à la gestion et à la prise de décision.

Ce résultat quantitatif est confirmé par les résultats qualitatifs précisé dans le témoignage suivant : « *En tout cas, nous nous sommes satisfaits. FOCHI nous a permis de trouver de l'emploi pour la vente des beignets dans le quartier. Je vous assure, personnellement, ma vie a totalement changé.* »[17]Plusieurs autres personnes ont fait ce même type de témoignage.

Les activités développées dans les communautés visitées sont : la mécanique moto à Butaho et Katogota, la couture à Biriba et à Sange/Musenyi, la boulangerie à Nyakabere, la menuiserie à Luvungi/Rugobagoba et Kiliba/Kitona, la savonnerie à Kabindula et à Bangwe, et la mécanique moteur de pêche à Swima.

A propos des associations ex-combattant et jeunes à risque, les résultats quantitatifs montrent que 94% de bénéficiaires et membres associations Ex-combattants et jeunes à risque (96% d'hommes et 89% de femmes) sont soit satisfait (80%), soit très satisfait (14%) du fonctionnenet, de la gestion et des résultats des associations des projets associations ex-combattants et jeunes à risque. Les résultats par rapport au sexe indiquent que la proportion des femmes qui sont « très satisfaites » (3%) est largement inférieure à celle des hommes qui sont dans la même catégorie

[15] Propos d'une bénéficiaire de projet commun de Katogoto
[16] Propos d'une membre du projet commun à Biriba
[17] Témoignage d'un ex-combattant participant au focus group de Nyakabere

(20%). Cela peut être expliqué par le fait qu'elles ne soient pas effectivement impliquées et ne participent pas à la gestion et à la prise de décision.

Ces résultats de l'enquête sont aussi confirmés par ceux des discussions de groupe comme le mentionne le témoignage suivant : « *En tout cas, ceux qui vont au maquis y vont parce qu'ils ne sont pas occupés. On ne peut pas envier les vaches d'autrui jusqu'à être poussé de prendre les armes pendant que vous avez votre propre activité qui vous est rentable. Moi mon activité est rentable, et je n'ai pas besoin de me livre aux pillages, aux bracquages, etc.*»[18] Plusieurs autres ex-combattants ont présenté ce même témoignage.

Au sujet des coopératives agricoles, les résultats de l'enquête indiquent que 90% de bénéficiaires et membres des coopératives agricoles (98% d'hommes et 83% de femmes) sont soit satisfaits (56%), soit très satisfaits (34%) de la gestion, du fonctionnement et des résultats des coopératives agricoles.

Par rapport à la variable sexe, les résultent indiquent que la proportion de femmes qui sont « insatisfaites » est largement supérieure (18%) à celle des hommes qui sont dans la même catégorie (2%). Cela peut être expliqué par le fait qu'elles ne soient pas effectivement impliquées et ne participent pas à la gestion et à la prise de décision.

Ces résultats sont confirmés par ceux des focus group et par le témoignage suivant : « *Notre activités évoluent bien, nous sommes satisfaits. Même les semences, c'est nous même qui les avons achetées. Ce qui prouve que nous pouvons maintenant voler de nos propres ailes même dans le long terme.*»[19]

Il faut cependant noter qu'en ce qui concerne les coopératives agricoles, certains participants aux focus groups ont relevé le fait qu'ils n'ont pas bénéficié d'appui en termes de semences comme précise le témoignage suivant : « *Cette année, FOCHI ne nous a pas accompagné financièrement. Nous avons financé nos activités agricoles par nos propres moyens du début à la fin. Ça serait mieux encore si FOCHI nous appuyait avec les semences.*»[20] Il faut préciser cependant que par rapport aux sémences, il avait été convenu que les coopératives utiliseront une partie des récoltes de saisons A et B de l'année précédente comme sémence des saisons de l'année en cours.

Par rapport au deuxième objectif, il ressort de l'étude que, dans l'ensemble, les bénéficiaires de différents projets (projets communs, associations ex-combattants, groupe de métiers, coopératives agricoles et AVEC) sont satisfaits du fonctionnement et de la gestion de leurs

[18] Témoignage d'un ex-combattant participant au focus group de Nyakabere
[19] Témoignage d'un membre de la coopérative agricole de Sange
[20] Témoignage d'un membre de la coopérative agricole de Sange

activités respectives. La proportion de personnes qui ne sont pas satisfaites est faible et liée aux cas d'échec suivants :

- Le projet commun de culture de maïs et d'arachide à Biriba : les bénéficiaires ont eu une mauvaise récolte, et les récoltes étaient inférieures aux investissements. Cela pourrait être expliqué par les problèmes de la qualité de la semence et les problèmes climatiques.
- Le projet élevage de chèvre à Bangwe ET Swima (coopérative agricole) : les chèvres ont été décimées et les bénéficiaires ont enregistré des pertes. Cela peut être lié au problème d'adaptation au climat étant donné que les chèvres ont été achetées dans une zone qui n'a pas le même climat que Bangwe et Swima.

Objectif 3 : Renforcer la société civile locale à participer efficacement à l'ISSSS et efficacement représenter les intérêts des communautés.

En ce qui concerne le troisième objectif, nous pensons que l'approche et le processus qui ont été prévus pour atteindre cet objectif étaient cohérents et adaptés. Il s'agissait de : 1° faire le constant des besoins, 2° faire la cartographie des organisations qui travaillent dans le secteur, 3° de faire des consultations avec les organisations retenues, 4° création des groupes de travail, 5° renforcement des capacités (en réintégration à base communautaire), 6° Soutien et accompagnement technique.

L'évaluation a relèvé cependant les problèmes ci-dessous dans la mise en œuvre de cette stratégie :

- Retard dans la mise en œuvre des activités visant à atteindre le 3ème objectif : en effet, jusqu'au dernier mois du projet (décembre 2018), le groupe de travail n'est pas encore très effectif dans le territoire de Kalehe comme le confirme le témoignage suivant : *« Ici à Kelehe le groupe de travail n'est pas encore très effectif. L'équipe du bureau de soutien a désigné notre organisation pour être point focal.»*[21] En outre, à Uvira l'organisation point focal a été désignée au dernier mois du projet (décembre 2018).
- Le soutien est focalisé au renforcement des capacités à travers les formations en atelier seulement : l'étude indique que les organisations de la société civile et les groupes de travail bénéficient principalement des formations en atelier. Il apparaît qu'il n'y a pas de stratégie claire de leur engagement à la suite des formations en atelier. Les activités de suivi et d'appui technique à distance et sur le terrain étaient très limitées comme le précisent le témoignage suivant : « *L'appui que nous recevons se résume essentiellement au renforcement des capacités.*»[22] Le bureau de soutien offrait principalement des formations en atelier, alors qu'en plus des formations, les organisations de la société civile attendaient la mise en place d'une stratégie d'intervention, le soutien financier de

[21] Propos de Mr. Baudouin Bizimungu, Coordonnateur de CCI (organisation point focal à Kalehe).
[22] Propos de Mr. Dismas Biringanine, Coordonnateur de APRODEA (organisation point focal à Kabare).

Peace Direct, le soutien et l'accompagnement technique permanent sur le terrain et à distance.

- Le mode de désignation de l'organisation point focal à Kalehe : Dans d'autres territoires, les organisations points focaux ont été désignées par les autres organisations alors qu'à Kalehe, du fait que le groupe de travail n'était pas encore mis en place, l'organisation point focal a été désigné par le bureau de soutient comme le confirme le témoignage ci-dessus en rapport avec le retard dans la mise en œuvre des activités. Cela peut poser le problème de légitimité et affecter l'efficacité du groupe de travail.
- Manque de dynamisme et d'effectivité dans le fonctionnement des groupes de travail : l'évaluation montre que là où les groupes de travail ont été mis en place, il manque de dynamisme dans leur fonctionnement. L'horaire des réunions n'est pas précis et les réunions se tiennent de façon irrégulière comme le confirme le témoignage suivant : « *Les réunions sont tenues quelques fois, on a déjà organisé deux réunions.*»[23]

L'évaluation montre que les capacités des organisations de la société civile qui travaillent dans le secteur de la pacification dans 4 quatre territoires (Uvira, Kabare, Kalehe et Walungu) ont été renforcées par l'équipe de soutien. Cependant, les problèmes relevés ci-dessus n'ont pas permis de rendre la stratégie efficace, et par conséquent limitent l'atteinte du troisième objectif. En effet, chaque organisation dont les capacités ont été renforcées a capitalisé les nouvelles compétences dans le cadre de son travail de tous les jours comme le fait remarquer le témoignage suivant : « *Ces formations nous ont vraiment aidés. Actuellement, il y a des réunions au niveau de nos différents noyaux sur le terrain avec les ex-combattants, après il y a des réunions qui se tiennent au niveau de central*.». Ces nouvelles compétences n'ont pas été capitalisées dans le cadre d'une dynamique d'ensemble à travers les groupes de travail.

L'ineffectivité des groupes de travail dans certains territoires et leur engagement très limité en tant que cadre commun des acteurs de la société civile engagés dans la reintégration et la pacification conduisent à conclure que les groupes de travail n'ont pas été efficaces pour contribuer et avoir de l'impact dans la réintégration à base communautaire et la construction de la paix dans la région.

Enfin, nous pensons que la théorie de changement de FOCHI est efficace pour la stabilisation en ce qui concerne les conflits localisés dans la mesure où :

- Le changement concerne seulement les bénéficiaires et les communautés directement touchés par le projet,
- L'approche permet de réduire les conflits et les violences qui seraient nés de l'implication des bénéficiaires directs du projet,
- La stabilisation concerne uniquement les communautés directement appuyées par le projet.

[23] Propos de Mr. Dieudonné, responsable de l'organisation point focal à Walungu.

L'approche du projet nous paraît non adaptée pour la pacification et la stabilisation au niveau régional dans la mesure où :

- Elle manque de stratégie locale pour élargir le nombre de bénéficiaires directs du projet sans l'aide extérieure. Selons diffrénts témoignages, plusieurs autres combattants expriment le besoin de quitter la brousse et de se désengager des groupes armés, mais le projet n'est pas en mesure d'augmenter le nombre de bénéficiaires,
- Elle manque de stratégie de mise à l'échelle (expansion) des acquis du projet à d'autres communautés de la région pour pouvoir atteindre une masse critique nécessaire à la pacification et la stabilisation au niveau régional.

Les résultats par rapport à l'impact

Par rapport à l'impact, nous allons mesurer les retombées à plus ou moins long terme des résultats obtenus.

Par rapport au premier objectif, le projet a apporté les changements suivants :

1° Cohabitation intercommunautaire et cohésion sociale

Par rapport à ce changement, les résultats quantitatifs montrent que 92% de personnes enquêtées notent qu'elles interagissent librement avec les membres d'autres groupes ethniques/tribaux comme le précise le témoignage suivant : « *Surtout ici à Sange, nous les Bafuleru nous pensions être les seuls ayant droit dans cette contrée or il y a d'autres peuples qui viennent du Burundi, du Rwanda, de Butembo, de Fizi et nous devons maintenant cohabiter. Aujourd'hui cette cohabitation est là, cette confiance est née comme entre les frères puisque que tout mal qui guettera notre milieu n'épargnera personne. Voilà en quoi nous sommes reconnaissants envers FOCHI car grâce à ses enseignements nous avons appris à vivre ensemble en nous acceptant mutuellement, ce qui fait disparaitre petit à petit ces conflits qui nous rongeaient jadis. Maintenant il y a plus de 66000 personnes qui vivent ici à Sange et nous nous acceptons mutuellement.*»[24]

Par rapport aux ethnies/tribus, la tendance est la même pour toute les tribus/ethnies : les résultats vont de 81% pour la valeur la plus basse (les Barega) à 100% pour la valeur la plus élevée (les Banyamulenge). Cela est confirmé par ces propos : « *Du point de vue pacification et stabilisation et cohésion sociale, quand nous nous réunissons, on ne tient pas compte de nos origines. Toutes les ethnies/tribus sont confondues, ce qui favorise la cohésion. Exemple, aujourd'hui un*

[24] Témoignage d'un participant au focus group de Sange.

Mufulero peut coacher un Rwandais dans son commerce qu'il juge plus rentable..»[25] Les proportions de personnes qui pensent qu'il n'y a pas de cohabitation et de cohésion sociale peuvent être constituées de personnes qui ne participent pas au projet et qui ne sont pas en interaction avec les autres groupes ethniques/tribaux étant donné que l'enquête a concerné tous les membres de la communauté (bénéficiaires et non bénéficiaires). Et dans ce cas il sera important d'envisager une stratégie ou une dynamique communautaire qui facilite l'interaction entre les différents groupes ethniques au sein de la communauté.

En plus de l'interaction avec les membres d'autres, tribus/ethnies, les résultats quantitatifs montrent que 92% de personnes enquêtées notent qu'il y a augmentation de la cohésion sociale et de la confiance entre les différents groupes ethniques. La tendance est la même pour toutes les tribus/ethnies. Ces résultats sont également confirmés par les résultats qualitatifs.

2° Diminution de violence et de conflits

Le deuxième impact en rapport avec cet objectif est la diminution de violence et des conflits. Les résultats de l'enquête indiquent que 91% de personnes enquêtées observent une diminution de violence et des conflits dans leurs communautés respectives.

En ce qui concerne la variable ethnie/tribu, les résultats vont de 89% pour la valeur la plus basse (les Bafuliru) à 100% pour la valeur la plus élevée (les Banyamulenge). Ces résultats sont confirmés par les propos suivants : « *Bon dans tout ça la cour de paix a un grand impact. Le plus grand impact que nous observons est la diminution des conflits et de violence.*»[26] Ce témoignage a été donné dans toutes les communautés visitées.

3° Capacité à participer au processus de processus de prise de décision

Par rapport à cet impact, les résultats de l'enquête indiquent que 91% de personnes enquêtées (93% d'hommes et 90% de femmes) se sentent capables (74% d'accord + 17% fortement d'accord) de participer au processus de prise de décision. Il n'y a pas de différence considérable en ce qui concerne les résultats par rapport au sexe.

Par rapport à la variable groupes d'âge, les proportions de personns de différents groupes d'âges qui se sentent capables de participer à la prise de décision se présentent comme suit : 87% pour les 15-24 ans à 94% pour les 25-35 ans, 83% pour les 36-45 ans et 89% pour les 46 ans et plus. Ces résultats quantitatifs sont également confirmés par ceux qualitatifs.

[25] Propos d'une membre d'avec participant au focus group de Sange
[26] Propos du président de la cour de paix de Katogoga

Par rapport à cet objectif, il ressort de l'étude que le projet a eu un impact en termes de cohabitation et cohésion sociale, en termes de réduction des conflits et de la violence. En fait, cet impact était le même pour tous les groupes d'âge, les genres, les tribus et les ethnies, ce qui en fait un processus incroyablement inclusif.

Par rapport au deuxième objectif, le projet a eu l'impact suivant :

1° Prise de conscience du lien entre la paix et le développement/les moyens de subsistance
Par rapport à ce changement, les résultats de l'étude montrent que 94% de personnes enquêtées (96% d'hommes et 92% de femmes) estiment qu'il y a un lien entre la paix et les moyens de subsistance. Ce résultat est également confirmé par ceux des discussions de groupes. Les propos ci-dessous défissent le lien que les participants aux groupes de discussion établissent entre la paix et le développement : « *Oui, les deux sont interdépendants car là où il y a la paix il y a aussi le développement et vice versa. Ça veut dire quoi, avant-hier nous étions en pleine activité mais lorsqu'il y a eu crépitement de balles, tout le monde nous a abandonné en fuyant et l'activité n'a plus bien tourné. Lorsqu'on est en train de vendre et qu'il y ait crépitement de balles, allez-vous resté au marché ? Non. Lorsqu'on est dans l'activité agricole là-bas d'AVEC, mêmement, on ne peut pas rester au champ pendant que ça tire par ci par là. Tout cela veut-dire qu'il faut qu'il y ait la paix pour que toutes ses activités puissent prospérer.*»[27] Ce témoignage a été donné dans toute les autres communautés.

2° Amélioration de la situation économique/accès aux moyens de subsistance et des conditions de vie

Par rapport à ce changement, les résultats quantitatifs montrent que 78% de répondants à l'enquête (78% d'hommes et 78% de femmes) observent une amélioration de leur situation économique/accès aux moyens de subsistance. Il n'y a pas de différence en ce qui concerne le sexe. Ces résultats sont confirmés par le témoignage suivant : « *Oui, l'accès aux moyens de subsistance s'est beaucoup amélioré. La preuve est qu'aujourd'hui nous avons les chèvres que nous n'avions pas ; quelqu'un qui n'avait pas de chèvre, aujourd'hui il a plus d'une, les gens qui n'avaient pas d'activités économiques mais aujourd'hui ils en ont. Par exemple les gens de la savonnerie et ceux qui vendent du crédit de téléphone, ceux qui fabriquent des savons de qualité que même les gens de la Fochi viennent acheter.*»[28] Plusieurs autres personnes ont témoigné dans ce sens.

En outre l'enquête revèle aussi que 78% de répondant à l'enquête (79% d'hommes et 78% de femmes) notent une amélioration de leurs conditions de vie. Il n'y a pas de différence significative en ce qui concerne les résultats par sexe.

[27] Propos d'un membre d'AVEC participant au focus group de Sange.
[28] Propos d'une membre d'AVEC participant au focus group de Kabindul

L'étude montre que, par rapport au deuxième objectif, le projet a eu un impact sur l'accès des bénéficiaires aux moyens de subsistance à travers le développement des activités économiques collectives. En outre, il est démontré aussi que la conduite des activités communes (AVEC, projets communs, associations ex-combattants et jeunes à risque, coopératives agricoles et groupes de métiers) a renforcé la cohabitation, la cohésion et la confiance entre les membres de différentes tribus/ethnies et à réduire les conflits entre eux.

Il faut cependant préciser que le projet n'a pas de stratégie claire de mise à l'échelle ou d'élargir l'impact en termes de communautés et de bénéficiaires. La mise à l'échelle de l'impact du projet dans d'autres communautés contribuera à la pacification et la stabilisation de la région, tandis que la mise à l'échelle de l'impact à d'autres bénéficiaires contribuera à la reddition des combattants et facilitera leur réintégration.

Par rapport aux troisième objectif, le projet a eu l'impact suivant :

Quant aux troisième objectif, l'engagement du bureau de soutien a eu l'impact suivant :
Les organisations de la société civile ont acquis des connaissances sur la réintégration à base communautaire (CBR) et la construction de la paix.

En ce qui concerne les groupes de travail, leur engagement est resté très limité. Nous pensons donc que les groupes de travail n'ont pas eu un impact clair dans la réintégration à base communautaire et la pacification dans leurs zones respectives.

Les résultats par rapport à la durabilité

A propos de la durabilité, nous avons analysé la capacité de maintenir les acquis du projet. Il s'agit de l'appropriation et l'autonomisation.

1° Appropriation des acquis du projet par les communautés
Par rapport à l'appropriation des acquis du projet par les communautés, il ressort de l'étude que les membres des communautés visitées s'approprient les acquis du projet. En effet, les cours de paix, les AVEC, les coopératives agricoles, les groupes de métier, les projets communs font désormais partie prenante de la vie quotidienne des bénéficiaires et membres de communautés. Il s'agit de l'adoption des cours de paix pour la résolution des conflits, des AVEC pour l'épargne et l'accès au crédit, des projets communs, des coopératives agricoles et des groupes de métier pour le développement des activités économiques et l'accès aux moyens de subsistance.

Nous pensons donc que le niveau d'appropriation des acquis du projet est nettement appréciable.

2° Autonomisation des communautés

Par rapport à l'autonomisation, il ressort de l'étude que les membres de communautés disposent des capacités structurelles et organisationnelles pour péreniser les acquis du projet. Il existe en outre des mécanismes de suivi et de contrôle pour assurer un bon fonctionnement de ces initiatives.

Cependant, il n'existe pas de stratégie de sortie claire d'autonomisation financière des communautés qui les permet de continuer à prendre en charge et à couvrir financièrement les coûts liés au fonctionnement de barazas et cours de paix. Il s'agit :

- L'entretien des infrastructures servant de bureau des barazas : certains bureaux des barazas sont construits en matériaux fragiles (briques d'adobe, etc.). Lors de la conduite de l'évaluation, les murs de certains bureaux présentaient déjà des fissures, les bureaux n'étaient pas totalement équipés (certains n'était même pas équipés) et le toit du bureau de la baraza de Nyakabere avait déjà sauté.
- La prise en charge de la prime accordée aux médiateurs des cours de paix : actuellement, c'est le projet qui prend en charge la prime accordée aux médiateurs des cours de paix. Ces médiateurs commencent à passer beaucoup de leur temps à la gestion de conflit et commencent à manquer le temps de s'occuper de leurs moyens de subsistance.

Il n'y a pas de stratégie et de plan clairs pour continuer à couvrir les coûts liés à l'entretien et la restauration des infrastructures, l'équipement de bureau, la prime des médiateurs après le projet.

Cette situation posera un problème sérieux d'efficacité et de durabilité des barazas et des cours de paix après la clôture du projet.

SECTION II : ANALYSE DES SUCCES ET ECHECS ET DE LEURS FACTEURS

Ce projet a été initié pour renforcer et étendre la résilience des communautés à la violence dans Ruzizi et Fizi. Le projet a enregistré les succès et les échecs. Dans cette section, nous allons analyser les succès et les échecs et leurs facteurs.

Les succès et leurs facteurs

1° L'adoption du modèle cours de paix comme mode de résolution des conflits :

Le modèle cour de paix est un succès dans toutes les dix communautés visitées. Les résultats de l'enquête montrent que dans ces communautés, la cour de paix est la première structure de gestion des conflits des membres de communautés avant les mécanismes officiels. Les facteurs de ce succès peuvent être :

- L'inclusion : tous les groupes ethniques/tribaux, les groupes d'âge, les différents sexes sont représentés et participent aux activités des cours de paix ;
- La résolution des conflits pas la négociation : comparé aux modes répressifs et punitifs, ce mode de gestion de conflit est plus bénéfique aux yeux des bénéficiaires ;
- La gratuité des services : l'accès aux cours de paix étant non payant, il devient plus avantageux que de se rendre aux structures payantes qui renforcent l'antagonisme, les conflits et les violences ;
- La disponibilité et la transparence : les cours de paix sont accessibles à tout moment (même la nuit). En outre, les résolutions sont prises dans la transparence avec la participation des parties en conflit.

2° Le développement des activités collectives liées aux moyens de subsistance (en groupe) :

Le développement des activités liées aux moyens de subsistance en groupe est un succès. L'évaluation montre que ce modèle contribue à mobiliser les membres autour des objectifs communs (pacification et moyens de subsistance) et à créer la cohabitation et la confiance entre les membres. Les facteurs de succès peuvent être :

- Le mode de gestion participative et transparente : tous les membres participent à la prise de décision sur le fonctionnement et la gestion de leurs activités;
- La fonction de réunification des communautés à laquelle ce modèle contribue ;
- Le soutien mutuel dont bénéficie tous les membres du groupe.

Les échecs et leurs facteurs

1°L'échec de certaines activités liées aux moyens de subsistance (la mauvaise récolte au champ de la coopérative de Biriba et la perte des têtes de chèvres à Bangwe et Swima). Les facteurs de

ces échecs pourraient être d'ordre climatique. En effet, les problèmes climatiques et de la qualité de semence pourraient expliquer la mauvaise récolte au champ de la coopérative, alors que les chèvres seraient décimées à cause des problèmes d'adaptation au nouveau climat étant donné qu'elles ont été amenées dans une zone qui n'a pas le même climat que leur zone de départ.

2° L'ineffectivité des groupes de travail : les groupes de travail n'ont pas été effectifs et leur engagement a été très limité. Les facteurs de cela peuvent être :

- Le manque de moyens de travail : après leur mise en place, les groupes de travail n'avait pas les moyens pour soutenir leur engagement ;
- L'insuffisance de l'appui technique et de l'accompagnement : l'étude a montré que les groupes de travail ont bénéficié principalement des formations et que l'appui et l'accompagnement techniques étaient insuffisants.

3° La fragilité des infrastructures (bureaux) de certaines barazas : les bureaux de certains barazas sont fragiles et vulnérables aux intempéries. Les toitures des bureaux de certaines barazas ont déjà sauté, et les murs des bureaux d'autres barazas sont déjà fisurés. Le principal facteur de cet échec serait le manque de définition de la qualité de matériaux de la contribution des communautés. Ainsi, certaines communautés ont contribué avec des briques d'adobe alors que d'autres ont contribué avec des briques cuites. Il faut aussi préciser que le budget du projet n'a pas prévu la construction des bureaux. Les parties prenantes se sont convenus de construire les bureaux des Barazas avec les fonds alloués au loyer. Ce manque de moyens conséquents et la qualité des matériaux apportés par certaines communautés expliquent la qualité fragile des bureaux de certaines Barazas.

SECTION III : LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

Leçons apprises

Les leçons suivantes ont été apprises à la suite de cette évaluation :

1. La théorie de changement de FOCHI est efficace et adaptée à la stabilisation en ce qui concerne les conflits localisés. Le changement est limité au niveau des communautés et bénéficiaires. La contribution à la stabilisation régionale nécessite l'atteinte d'une masse critique qui permettra, par l'effet boule de neige, de mettre à l'échelle l'impact du projet et de contribuer à la stabilisation au niveau régional.
2. Dans le contexte de Ruzizi et Fizi, les mécanismes de gestion de conflit (mécanismes de justice) gratuits et basés sur la négociation contribuent énormément à la pacification, à la réduction des violences, à la cohabitation et la cohésion sociale. En effet, les résultats de l'étude montrent que, dans le contexte de Fizi et Ruzizi, les mécanismes de gestion de conflit (mécanismes de justice) payants et punitifs renforcent les conflits, l'antagonisme et la violence dans la mesure où lorsqu'une des parties en conflit se voit obligée de payer des sommes d'argent comme amende dans une situation de pauvreté, cela renforce la haine de l'autre partie qui l'a trainé en justice et le désir de se venger, et vice versa.
3. L'engagement des jeunes désœuvrés dans les groupes armés est lié au manque d'opportunités économiques et de moyens de subsistance ;
4. Le développement des activités de moyens de subsistance permet aux membres de s'engager dans la pacification ;
5. Le climat et l'environnement peuvent causer l'échec des activités de moyens de subsistance (spécialement l'agriculture et l'élevage) et ainsi causer l'échec de la pacification.
6. Le développement des activités économiques collectives (en groupe) contribue à renforcer l'acceptation, la cohabitation communautaire et la cohésion sociale ;

Recommandations

Neuf recommandations avaient été formulées lors de l'évaluation précédente. Certains recommandations ont été mises en œuvre et d'autres ne l'ont pas été. Les détails sur la mise en œuvre ou non des recommandations formulées dans par l'évaluation antérieure sont présentés ci-dessous :

A propos du renforcement de l'auto-prise en charge pour le fonctionnement des cours de paix, la recommandation n'a pas été mise en œuvre dans la mesure où la proposition du projet qui fait

l'objet de cette évaluation était déjà soumise et il n'y avait pas de ligne budgétaire pour la mise en place des activités génératrices de revenu pour le compte des baraza. Cependant, les médiateurs recevaient une prime mensuelle de 5$ à 10$; mais elle s'arrêtera avec la fin du projet.

En ce qui concerne le renforcement du leadership, l'autonomisation et la redevabilité communautaire en ce qui concerne la gestion des initiatives communes, cette recommandation a été mise en œuvre à travers le renforcement des mécanismes de contrôle et de suivi, la mise en place d'une équipe de signataires pour le retrait de fonds.

La recommandation en rapport avec *l'octroi d'un capital ou fonds propre aux AVEC pour augmentation leurs capacités d'octroi des crédits* n'a pas été mise en œuvre dans la mesure où la proposition du projet qui fait l'objet de cette évaluation était déjà soumise et il n'y avait pas de ligne budgétaire prévu pour octroyer un capital aux AVEC.

La recommandation sur *la conduite d'une étude de marché pour identifier les opportunités économiques viables* n'a pas été mise en œuvre dans le format rigoureux d'une recherche par manque de ligne budgétaire. Cependant les analyses des opportunités étaient faites dans le cadre des réunions pour identifier les activités économiques viables.

La recommandation sur *le renforcement du système de suivi et évaluation, documentation et gestion de l'information et des évidence*s a été mise en œuvre de façon partielle. Les différents outils de collecte de données sont disponibles, développement du plan et fréquence de collecte de données, création des bases de données en cours. Cependant, les données ne sont pas stockées systématiquement au format électronique, mais sont stockées au format papier.

La recommandation sur le *renforcement de la collaboration entre les cours de paix et les autres mécanismes de gestion de conflit existants* a été mise en œuvre dans la mesure où les médiateurs ont été présenté aux autorités dans le cadre d'une cérémonie officielle, et toutes les fiches de médiations sont contresignées par l'autorité locale.

La recommandation sur l'*intégration du plaidoyer dans la stratégie de FOCHI* a été mise en œuvre par le lancement d'un projet pilote avec la « *super cour* » qui comprend en son sein tous les chefs coutumiers, les sages de différentes tribus, et qui a comme président l'administrateur du territoire. Ces personnalités sont sensibilisées et s'engagent pour la résolution des conflits qui ont une portée régionale.

La recommandation sur *le renforcement des mécanismes de transparence au niveau de FOCHI est des communautés en ce qui concerne les subventions octroyées aux communautés* a été mise en œuvre au niveau de FOCHI par l'implication des délégués des communautés dans les

différents processus d'achat ; et au niveau des communautés par par la mise en place d'une équipe des signataires pour le retrait des fonds.

La recommandation sur *le renforcement de la visibilité de Peace Direct au niveau des communautés* n'a pas été mise en œuvre par manque de ligne budgétaire pour la production des pencartes à afficher dans les différentes communautés. Cependant, FOCHI a mentionné le nom et le logo de Peace Direct à l'en-tête de tous ses documents administratifs produits dans le cade de ce projet.

L'analyse des résultats de l'évaluation, l'identification des succès et des failles et des limites, le niveau de mise en œuvre des recommandations antérieures, ainsi que l'identification des leçons conduisent à la formulation des recommandations suivantes :

1° Développer une stratégie de mise à l'échelle de l'impact du projet en termes de nombre de communautés et nombre de bénéficiaires sans une aide extérieure. Cela permettra d'atteindre la masse critique et de contribuer à la stabilisation au niveau régional. En effet, selon les témoignages des bénéficiaires ex-combattants, beaucoup de combattants veulent quitter la brousse, mais l'approche du projet ne permet pas d'ajouter de nouveaux bénéficiaires. Ce manque de possibilité de réintégration socio-économique bloque le désengagement d'autres combattants. Un exemple pour l'augmentation du nombre de bénéficiaires est de déterminer un seul de produit qui, s'il est atteint, permet d'ajouter tel nombre de nouveaux bénéficiaires.

2° Développer une stratégie de prise en charge communautaire des coûts liés au fonctionnement des barazas et cours de paix. En effet certaines charges qui sont couvertes actuellement par le projet (prime des médiateurs, restaurations des bureaux, transport et équipement des médiateurs, etc.) souffriront à la fin du projet. Cela affectera l'efficacité et la durabilité des acquis du projet. Un exemple de la stratégie de l'auto-financement est d'allouer un certain pourcentage de bénéfices de différents projet (AVEC, projet commun, coopérative agricole, groupe de métier) au fonctionnement des barazas et cours de paix, ou de mettre en place les activités génératrices de revenus destinées à financer le fonctionnement des barazas et cours de paix.

3° Sensibiliser les responsables des mécanismes officiels de justice dans les communautés sur les bénéfices de mécanismes de justice gratuits et basés sur la négociation (cours de paix). En effet, il ressort de l'étude que les responsables des mécanismes officiels de justices sont mécontents du fait que beaucoup de conflits commencent à être réglés par les cours de paix, et cela devient un manque à gagner pour eux car la gestion des conflits leur permettaient de gagner les moyens de survies.

4° Fournir aux AVEC un appui en termes de capital ou fonds propre. En effet, la valeur de contribution des membres et celle de crédit sont faible. Cela ne permet pas aux membres d'accéder aux crédits pouvant leur permettre de développer des activités rentables et viables.

5° Intégrer la documentation et la gestion électroniques de l'information et des évidences. En effet, beaucoup de données de suivi et évaluation sont gardées au format papier. Cela les expose à l'usure et à la détérioration. Un exemple est la création de base de données pour l'enregistrement des données contenues dans les fiches de médiation des cours de paix.

6° Renforcer l'appui et l'accompagnement techniques du bureau de soutien aux groupes de travail mis en place. En effet, l'appui du bureau de soutien reste limité après les formations.

7° Renforcer la visibilité de PEACE DIRECT en mettant en place les pancartes dans toutes les communautés appuyées.

SECTION IV : TEMOIGNAGES DE 1ERE PERSONNE ET ETUDE DE CAS

Cette section présente quelques témoignages de première personne et d'études de cas :

1° « *Moi je suis Serege Kananga, j'ai 54 ans, je suis président de la cour de paix de Butaho. J'ai une histoire à partager avec vous sur le travail de la cour de paix. Un jour j'étais dans le bureau de la baraza, c'était un dimanche, j'étais assis, je vois un soldat entré dans le bureau. C'était un lieutenant des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC). Tout d'abord j'avais eu peur. Après il m'a demandé 'papa c'est toi le président de la cour' ? J'ai dit oui, c'est moi. Ensuite il m'a dit 'c'est ici qu'on règle les conflits qui opposent les gens ?', j'ai dit oui c'est ici. J'ai appelé les autres membres de la cour et les mamans de la cour des femmes, et il a commencé à nous expliquer que sa vache était volée, puis après les enquêtes, il a été prouvé que c'est Monsieur tel qui avait volé sa vache mais cette personne. Après nous avons appelé la personne qui était citée, la personne a reconnu avoir volé la vache mais craignait pour sa vie s'il acceptait. Alors on lui a dit que d'ailleurs ce militaire a un bon cœur, parce que s'il t'amenait devant l'armé, tu allais être battu terriblement et tu allais payer très cher. En plus ici dans la plaine on a vu des militaires tirer sur les gens à cause de ce type de problème. On a commencé à la négociation, le voleur a demandé un délai d'un mois pour payer ; nous avons négocié avec le militaire pour qu'il accepte et il a accepté de donner ce délai au voleur. Après un mois, celui qui avait volé la vache est venu avec l'argent ici dans le bureau de la baraza. Après nous avons appelé le militaire. Nous lui avons demandé s'il veut une vache en nature ou s'il peut accepter de prendre l'argent. Il a accepté de prendre l'argent, et on lui a donné cette somme d'argent ici dans ce bureau. Ce soldat nous a beaucoup remerciés et celui qui avait volé la vache aussi nous a beaucoup remerciés aussi. C'est une fierté pour nous d'avoir résolu pacifiquement ce conflit car si le militaire tirait sur ce Monsieur, et s'il était d'une ethnie ou tribu différent de celle du militaire, ça allait créé un conflit tribal dans la communauté et conduire aux violences. Donc même les militaires gèrent certains conflits font confiance à la cour de paix et commencent à venir avec leurs problèmes ici à la cour de paix. Cela fait notre fierté.*» Serege Kananga, Fuliru, Président cours de paix de Butaho, 54 ans

2° « *Moi je m'appelle muilere zokue Manenga, j'ai 48 ans, je suis ex- combattant. J'étais dans les groupes armés. J'ai participé aux actes de braquage, de tracasserie, de pillage, etc. Mais la vie était toujours compliquée et difficile, même à la maison j'avais des difficultés pour nourrir ma femme et mes enfants. Je risquais même la mort. Je me lancé dans ces actes parce que je n'avais pas d'opportunités, pas d'avenir. Pour vivre il fallait voler, tracasser, piller, etc. Je n'étais pas respecté dans la communauté. Lorsque le projet de FOCHI est arrivé, j'ai été sélectionné. Après il y a eu beaucoup de formations, de sensibilisation sur la paix, le développement, etc. J'avais eu une chèvre, et avec ça j'ai développé mes activités de moyens de subsistance. Aujourd'hui je vis bien, je m'habille bien, je suis respecté dans la communauté, mes*

enfants étudient, nous mangeons bien, ma femme travail ou participe à l'AVEC, elle amène l'argent et développons les moyens de subsistance, ça nous aide dans la maison, on emprunte on cultive, nous payons les études des enfants puis la paix est entrer, nous sommes bien avec mon épouse, il y a plus de souci ,il y a plus de jour où nous nous sommes tiraillé du genre tu as gaspillé l'argent, maintenant si l'un trouve l'argent on dépose et la vie continue. Aujourd'hui je ne peux pas voler, je ne peux pas piller, je ne peux redevenir membre des groupes armés. Et pour ça je félicite et je remercie l'appui de FOCHI qui nous a tiré de loin. J'avais une vie d'esclavage : je dormais dans la brousse, j'avais des poux dans mes habits, mais aujourd'hui je suis propre et respectueux, et je contribue au développement de ma communauté.
J'ai de la valeur, le président de la baraza m'appelle de temps en temps pour aller participer aux activités de médiation et de gestion des conflits. Et les gens me saluent « bonjour président des ex-combattant ». J'en suis fier, je participe à la pacification, il y a la paix, pas de tribalisme, moi je suis Murundi, lui c'est un congolais, l'autre c'est un mushi, l'autre murega mais nous sommes unis, il y a unité entre nous, nous sommes soudés, si ça se brise nous tous nous tomberons. » Zokue Manenga, 48 ans, président des ex-combattants, Butaho

3° *« Moi je suis Fariala Jean, j'ai 56 ans, je suis le président de la cour de Kabindula, moi je ne suis pas originaire d'Uvira je suis originaire de Fizi. Mais avec les enseignements, les formations et la sensibilisation des FOCHI, les gens ont compris que nous étions tous un même peuple, que nous avions intérêt à vivre ensemble, à cohabiter, à nous unir parce que nous avons les mêmes problèmes. C'est pourquoi les gens m'ont élu comme élu comme président de la cour de Kabindula. La cour de Kabindula a eu beaucoup de succès, on a géré beaucoup de conflits, nous sommes devenus incontournables, et nous en sommes fiers. Même le chef coutumier nous fait confiance. Nous sommes maintenant sollicités partout, et à tout moment, même les ONG associent la cour de paix dans leurs activités. La cour de paix de Kabindula contribue énormément à la pacification de Kabindula, la violence diminue, les conflits diminuent. Je pense que le travail de la cour de paix va continuer avec le même succès. Beaucoup de gens font confiance à la cour de paix. Notre approche de la négociation et de la gratuité a eu beaucoup de succès. Et personnellement je me sens épanoui de participer et de contribuer à la pacification de la communauté. La cour de paix est devenue une référence dans la communauté. Avec toute cette confiance que les gens nous font, nous n'avons pas droit à l'erreur. Nous devons toujours bien faire.*» Jean Fariala, 56 ans, président de la cour de paix de Kabindula.

4° « *Moi je suis Manegabe Nabuliango, je suis membre d'AVEC, j'ai 32 ans, je suis Mufuliru, j'avais un conflit de parcelle avec un autre membre de la communauté, au fait mon voisin. Celui qui m'avait vendu la parcelle m'avait dit que les arbres qui sont dans la parcelle m'appartenaient. J'ai coupé pour la première fois les arbres pour construire la toilette, mes voisins n'en ont pas fait des problèmes. Mais quand je suis venu pour la 2ere fois pour couper les arbres en grande quantité, mes voisins étaient mécontents comme ils n'avaient plus de l'ombre de leur côté. Après un membre de leur famille est venu me dire qu'ils étaient mécontents*

car les arbres leur appartiennent. A partir de là, on a eu beaucoup de tiraillements et le conflit a duré. Nous sommes allés chez le chef de quartier, ça n'a pas tenu, comme on a échoué au niveau du quartier, j'ai vu un membre de la Fochi qui était de passage, il nous a trouvé en train de nous tirailler avec cette famille, il nous a dit que comme ça n'a pas tenu au niveau du quartier, il y a la cour de paix au niveau de FOCHI, sur ce, amenez ce conflit là-bas à la cour de paix pour résoudre ce conflit pour que vous n'alliez pas à la police. On a amené le dossier à la cour de paix, on nous a mis ensemble, et à la fin on nous dit que comme cette parcelle à 10 mètres de longueur, que chaque personne prenne 5 mètres l'un à gauche et l'autre à droite pour que chacun de vous plante les arbres. Après cet évènement, on nous a réconciliés, nous sommes serrés la main, et chacun de nous était sorti du bureau de la cour avec joie. Aujourd'hui nous vivons en paix, et nous sommes même devenus des proches avec ce voisin. Ce conflit a été réglé pacifiquement alors qu'avant ça conduirait à des violences entre les familles. » Manegabe Nabuliango, 32 ans, membre AVEC, Katogota.

5° « *Avant le projet de FOCHI, en tout cas nous les pygmées on était très marginalisés dans la communauté. Au fait, au début, nous autres on ne pouvait vivre que dans la forêt. Depuis que j'ai déposé les armes, j'ai commencé à vivre tantôt dans la vallée, tantôt je regagnais encore la brousse. Ça n'a pas été facile pour moi car je n'avais pas les moyens de survie, pas d'espoir, etc. Je n'avais ni habit, ni une quelconque formation pouvant me permettre de me débrouiller autrement et de me prendre en charge. Ce que je faisais pour vivre était de descendre dans sur la route, tracasser les passants, piller et voler pour trouver de quoi manger et ensuite retourner encore sur la colline dans la brousse. C'était ça ma vie.*
Alors, quand FOCHI est arrivé, ils ont commencé à nous sensibiliser, à nous former, et ensuite ils nous ont distribué des chèvres. A partir de ce moment, en tout cas, ma vie a changé et je n'ai plus l'idée de reprendre les armes, je me débrouille bien, j'ai mes activités, je me prends en charge. D'ailleurs, mes amis pygmées à qui je rends visite sur la colline me disent que je ne les ressemble plus car j'ai totalement changé. Ils expriment aussi le besoin de quitter la brousse, mais FOCHI n'a pas les moyens d'ajouter d'autres bénéficiaires. Ils disent qu'ils ne peuvent pas venir sans avoir une occupation. Ils me demandent toujours comment ils peuvent aussi intégrer le projet, mais FOCHI n'a pas les moyens de les intégrer. Ils veulent quitter cette vie qu'ils mènent dans la brousse. C'est pourquoi je dis encore une fois, merci FOCHI ! » Rachid HEMED, 29 ans, ex-combattant, Swima.

SECTION V : CONCLUSION

Cette évaluation a été conduite avec une approche combinant les techniques qualitatives et quantitatives. Elle a permis de collecter les données précieuses pour la mesure de l'impact du projet. Les résultats de l'évaluation ont montré que ce projet a enregistré beaucoup de progrès et d'amélioration par rapport au projet antérieur.

L'évaluation montrent que les objectifs du projet étaient en adéquation avec les besoins, les priorités et le contexte des communautés bénéficiaires.

Les résultats de l'étude montrent également que l'approche de FOCHI (gestion des conflits intégrée aux moyens de subsistance) est plus adaptée au contexte et aux besoins des communautés en termes de stabilisation en ce qui concerne les conflits localisés. Le modèle cour de paix et le développement des activités collectives de moyens de subsistance sont efficaces. Ces modèles ont enregistré beaucoup de succès et sont adoptés par les bénéficiaires. Cependant, l'engagement des groupes de travail n'a pas été effectif et efficace pour avoir l'impact dans la stabilisation. Cela peut être expliqué par le manque des moyens, du suivi et de l'accompagnement technique permanent.

Le projet a eu comme impact : la cohabitation intercommunautaire, l'acceptation, et la cohésion sociale, la diminution des conflits et des violences, l'acquisition de la capacité à participer au processus de prise de décision, la prise de conscience du lien entre la paix et le développement, l'amélioration de l'accès aux moyens de subsistance et des conditions de vie. L'évaluation montre que les groupes de travail n'ont pas eu d'impact en termes de pacification et de stabilisation dans leurs zones respectives. L'évaluation a aussi révélé un impact négatif du projet qui peut être à la base des tensions et de nouveaux conflits.

Il ressort de l'étude que les communautés se sont appropriés les acquis du projet. Cependant, en ce qui concerne l'autonomisation, l'évaluation révèle qu'il y a un déficit de stratégie de l'autonomisation des communautés en ce qui concerne la prise en charge des coûts liés au fonctionnement des barazas et cour de paix et cela affectera négativement la durabilité de ces acquis.

Ces données devront permettre à Peace Direct, FOCHI et d'autres acteurs qui travaillent dans la stabilisation de comprendre les succès, les défis et les limites des interventions de stabilisation en vue de développer des stratégies d'amélioration.

ANNEXES

Annexe 1 : Guide d'entretien avec Baraza, autorités, leaders communautaires, cours de paix et Société Civile

Annexe 2 : Guide de discussion de groupe avec les bénéficiaires de différents projets

Annexe 3 : Questionnaire d'enquête générale auprès des membres de communautés